

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux **Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston** 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston

Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Title - Sujet DEFIBRILLATORS				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
H3618-162811/A		001		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
H3618-16-2811		2016-11-22		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$KIN-690-7039				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			VME	
KIN-6-46089 (690)				
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2016-12-12$		nd fii	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Rider, Kim (Buyer			tin690	
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(613) 449-4531 ()			(613) 545-8067	
Destination - of Goods, Services, Destination - des biens, services of				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Talanhana Na Nº da tálánhana	
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sigr	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation H3618-162811/A Client Ref. No. - N° de réf. du client H3618-16-2811

Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier KIN-6-46089

Buyer ID - Id de l'acheteur
KIN690
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question nº 1

Pour ce qui est de l'exigence devant être respectée d'ici le mois de mars, celle-ci vise-t-elle l'exécution seulement ou vise-t-elle également la facturation? Veuillez préciser.

Réponse nº 1

La facturation et l'exécution sont requises d'ici la fin de l'exercice financier 2016-2017, soit au moins une semaine avant le 31 mars 2017 afin d'avoir suffisamment de temps pour procéder au traitement.

Question nº 2

S'attend-on à une facturation partielle ou complète et à quelle étape (autorisation de la commande, exécution ou installation)? Veuillez préciser.

Réponse nº 2

Nous devons recevoir une facture complète d'ici la fin de l'exercice financier 2016-2017, soit au moins une semaine avant le 31 mars 2017.

Question no 3 Page 10 sur 16

1) Exigence « Matériel de défibrillation permettant la prestation de soins de santé d'urgence et courants dans des régions éloignées et isolées (postes de soins infirmiers) en Ontario, au Canada. Le matériel et les accessoires de défibrillation doivent être adaptables (convertibles) au système de transport d'urgence actuel (c.-à-d. ambulance aérienne – Ornge).

Réponse n° 3 : Cet énoncé sera retiré.

Question nº 4 « Courant de sortie minimal suggéré (mA) : 0 à 140 »

Q – Nous demandons à ce que cette spécification soit modifiée pour fixer le courant de sortie minimal à « 10 à 140 mA ». Il n'existe aucune donnée probante clinique indiquant que le fait de stimuler le patient au moyen d'une plage de 0 à 10 mA permettrait l'acquisition. Il est possible de procéder à l'acquisition à un courant de 70 mA ou plus.

Réponse nº 4 : Nous conserverons le courant de sortie minimal suggéré, soit de 0 à 140 mA.

Question nº 5 « Possibilité d'ajouter la surveillance du CO »

Q – Le consommateur accepterait-il une solution de rechange indépendante puisque la surveillance du CO n'est pas utilisée régulièrement?

Réponse nº 5 Nous ne pouvons pas accepter un système indépendant de surveillance du CO.

Question nº 6 – Exigence en matière d'énergie minimale

L'actuelle spécification en matière d'énergie indique un niveau d'énergie de départ de 1 J. Les appareils actuellement installés à l'hôpital de la zone Sioux Lookout ont un niveau de départ de 2 J, ce qui cadre avec le protocole local. De plus, ce niveau (2 J) cadre avec les lignes directrices et les recommandations actuellement en vigueur pour les protocoles pédiatriques fondés sur le poids.

Solicitation No. - N° de l'invitation H3618-162811/A Client Ref. No. - N° de réf. du client H3618-16-2811

Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier $KIN\hbox{-}6\hbox{-}46089$

Buyer ID - Id de l'acheteur $KIN690 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \, \text{CCC - FMS No./N}^{\circ} \, \text{VME}$

Veuillez étudier la possibilité de réviser la spécification en matière d'énergie s'appliquant à la défibrillation interne et externe afin que le niveau d'énergie de départ soit fixé à 2 J.

Réponse nº 6 : La modification sera apportée et le niveau de départ sera fixé à 1 ou 2 J.

Question no 7

L'actuelle spécification en matière d'énergie biphasique fait référence à des niveaux de moins de 200 J. L'installation de défibrillateurs actuellement en place à l'hôpital de la zone Sioux Lookout offre un large éventail d'énergie biphasique croissante pouvant atteindre 360 J, ce qui est appuyé par les protocoles médicaux locaux. Veuillez étudier la possibilité de faire mention de niveaux pouvant atteindre 360 J dans la spécification en matière d'énergie, ce qui cadre avec les appareils et les protocoles locaux.

Réponse nº 7

Nous accepterons une spécification en matière d'énergie à des niveaux pouvant atteindre 360 J.